



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante-deuxième session
Rome, 18-19 septembre 2024

République du Sénégal

Projet d'appui à la souveraineté alimentaire

Additif

Cote du document: EB 2024/142/R.40/Add.1

Point de l'ordre du jour: 3 a) i) d) i)

Date: 6 septembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Additif

Le Conseil d'administration est invité à examiner les modifications apportées au document EB 2024/142/R.40. Les modifications sont indiquées ci-après (le texte supprimé est barré et le texte ajouté est souligné).

À la page iii, le Résumé du financement est modifié comme suit:

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Ministère de l'économie, du plan et de la coopération
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage (MASAE)
Coût total du projet:	235 millions d'USD (<u>équivalant à 217,029 millions d'EUR</u>)
Montant du premier prêt du FIDA:	<u>6,119 millions d'EUR</u> (équivalant à 6,625 millions d'USD)
Montant du deuxième prêt du FIDA:	<u>12,423 millions d'EUR</u> (équivalant à 13,452 millions d'USD)
Montant du troisième prêt du FIDA:	<u>64,573 millions d'EUR</u> (équivalant à 69,920 millions d'USD)
Conditions du premier prêt du FIDA:	Particulièrement concessionnelles
Conditions du deuxième prêt du FIDA:	Mixtes
Conditions du troisième prêt du FIDA:	Ordinaires
Cofinanceurs:	Fonds italien pour le climat Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP)
Montant du cofinancement:	Fonds italien pour le climat: 65 millions d'USD Fonds de l'OPEP: 31,5 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Prêt: 95 millions d'USD Don: 1,5 million d'USD
Contribution de l'emprunteur/bénéficiaire:	4,25 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	19,25 millions d'USD
Déficit de financement:	25 millions d'USD (<u>équivalant à 23,088 millions d'EUR</u>)
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	<u>45,161 millions d'EUR</u> (équivalant à 48,901 millions d'USD)
Institution coopérante:	FIDA

À la page 2, le paragraphe 8 est modifié comme suit:

« **Zone d'intervention.** La zone d'intervention couvre les bassins et sous-bassins de production autour des marchés territoriaux du Bassin arachidier étendu et du sud-est du Sénégal de la Haute-Casamance. Ce ciblage présente un double avantage: i) il permettra au FIDA de consolider son expérience dans cette zone et de capitaliser sur les investissements des projets passés et en cours; ii) il présente un intérêt particulier au regard des groupes cibles du FIDA au Sénégal. »

À la page 4, le paragraphe 23 est modifié comme suit:

« **Financement de l'action climatique.** Les composantes 1 et 2 du projet relèvent du financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 45 161 000 EUR (équivalant à 48 901 000 USD) (soit 54,3% du financement total du Fonds). »

À la page 4, le paragraphe 24 est modifié comme suit:

« Le coût total du projet est estimé à 235 millions d'USD (équivalant à 217,029 millions d'EUR). »

À la page 5, le tableau 1 est remplacé par le tableau suivant:

Tableau 1
Coûts du projet par composante et sous-composante et par source de financement*
(en milliers d'USD)

Composante/ sous-composante	FIDA – Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (conditions mixtes)		FIDA – SAFP (conditions particulièrement concessionnelles)		FIDA – Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) (conditions ordinaires)		Fonds italien pour le climat		Prêt du Fonds de l'OPEP		Don du Fonds de l'OPEP		Déficit de financement		Bénéficiaires		Gouvernement, municipalités comprises (en nature)		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Sécurisation et diversification de la base productive et amélioration de la productivité, de la durabilité, de la résilience climatique et de la nutrition	13 184	98	4 028	61	8 142	12	57 340	88	3 510	12	1 500		-	12 274	64	771	18	100 749	43	
1.1. Gestion et développement intégrés des eaux et des sols	919	7	35	1	7 979	11	27 140	42	-	-	-	-	-	-	-	771	18	36 845	16	
1.2. Diversification, durabilité et résilience de la production agricole	9 434	70	974	15	163	0	22 638	35	1 284	4	-	-	-	12 274	64	-	-	46 766	20	
1.3. Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et appui à l'autonomisation des femmes	2 831	21	3 019	46	-	-	7 561	12	2 226	7	1 500	-	-	-	-	-	-	17 139	7	
2. Valorisation des produits et développement des marchés territoriaux	268	2	4	0	53 738	77	-	0	23 042	77	-	-	25 000	6 975	36	1 568	37	110 596	47	
2.1. Accès aux marchés territoriaux	268	2	-	-	40 573	58	-	0	20 128	67	-	-	25 000	-	-	1 568	37	87 537	37	
2.2. Développement de services marchands liés à la production agricole	-	-	4	0	13 165	19	-	0	2 914	10	-	-	-	6 975	36	-	-	23 059	10	
3. Gestion et coordination du projet et gestion des savoirs	-	-	2 593	39	8 040	11	7 660	12	3 448	11	-	-	-	-	-	1 914	45	23 655	10	
3.1. Gestion et coordination du projet	-	-	2 537	38	6 910	10	2 670	4	3 086	10	-	-	-	-	-	1 914	45	17 118	7	
3.2. Gestion des savoirs	-	-	56	1	1 130	2	4 990	8	361	1	-	-	-	-	-	-	-	6 537	3	
Total	13 452	6	6 626	3	69 920	30	65 000	28	30 000	13	1 500	1	25 000	11	19 249	8	4 253	2	235 000	100

* Le financement du FIDA sera apporté en euros. Le taux de change appliqué est de 1.0828 USD pour 1 EUR.

À la page 6, le tableau 2 est remplacé par le tableau suivant:

Tableau 2
Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement*
 (en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	FIDA – SAFF (conditions mixtes)		FIDA – SAFF (conditions particulièrement concessionnelles)		FIDA – MARE (conditions ordinaires)		Fonds italien pour le climat		Prêt du Fonds de l'OPEP	Don du Fonds de l'OPEP	Déficit de financement		Bénéficiaires		Gouvernement, municipalités comprises (en nature)		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I. Dépenses d'investissement																			
A. Travaux	2 312	17			36 915	53	20 930	32	14 947			23 519						98 623	42
B. Matériel et véhicules	1 200	9	13	0	6 473	9	66	0	1 087									8 838	4
C. Biens et services	4 128	31	4 017	61	11 982	17	28 895	44	10 705	358	1 481					2 339	55	63 905	27
D. Dons et subventions	5 560	41			7 851	11	8 664	13		1 142			19 249	100				42 466	18
Total des dépenses d'investissement	13 199	98	4 030	61	63 221	90	58 555	90	26 739	1 500	25 000	100	19 249	100	2 339	55	213 833	91	
II. Dépenses ordinaires																			
A. Salaires et dépenses de fonctionnement	253	2	2 595	39	6 699	10	6 445	10	3 261							1 914	45	21 167	9
Total des dépenses ordinaires	253	2	2 595	39	6 699	10	6 445	10	3 261	-	-	-	-	-	1 914	45	21 167	9	
Total	13 452	6	6 626	3	69 920	30	65 000	28	30 000	1 500	25 000	11	19 249	8	4 253	2	235 000	100	

* Le financement du FIDA sera apporté en euros. Le taux de change appliqué est de 1,0828 USD pour 1 EUR.

À la page 8, le paragraphe 25 est modifié comme suit:

« **Financement et cofinancement.** Le FIDA contribuera au projet à hauteur de 83,115 millions d'EUR (équivalent à 89,997 millions d'USD) (~~20,077 millions d'USD~~ 18,542 millions d'EUR provenant du Système d'allocation fondé sur la performance [SAFP] et ~~69,920 millions d'USD~~ 64,573 millions d'EUR provenant du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées [MARE]); le Gouvernement italien cofinancera le projet à hauteur de 65 millions d'USD par l'intermédiaire de son Fonds pour le climat; le Fonds OPEP apportera un cofinancement de 31,5 millions d'USD. En outre, les bénéficiaires devraient contribuer à hauteur de 19,25 millions d'USD, grâce à la mobilisation des ressources du secteur privé, tandis que 4,25 millions d'USD sont attendus du Gouvernement. »

À la page 8, le paragraphe 26 est modifié comme suit:

« Le déficit de financement de 25 millions d'USD (équivalent à 23,088 millions d'EUR) pourra être couvert par des cycles ultérieurs du SAFP ou du MARE (en vertu de conditions de financement à définir, sous réserve des procédures internes et de leur approbation ultérieure par le Conseil d'administration) ou par un cofinancement à déterminer pendant l'exécution. »

À la page 8, le paragraphe 29 est modifié comme suit:

« **Analyse économique et financière.** Les résultats de l'analyse économique et financière révèlent que, dans l'ensemble, les interventions du projet sont économiquement rentables. Le taux de rentabilité économique interne du projet s'élève à 19,4% et la valeur actuelle nette, compte tenu d'un coût d'opportunité du capital de 6%, s'élève à 151,2 millions d'EUR (équivalent à 163,7 millions d'USD) sur une période de 20 ans. Ces résultats économiques résistent bien aux différentes hypothèses testées dans l'analyse de sensibilité, notamment en cas de retard d'exécution, de dépassement du budget et de réduction des avantages. »

À la page 12, le paragraphe 56 est modifié comme suit:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de six millions cent dix-neuf mille euros (6 119 000 EUR) (~~six millions six cent vingt-cinq mille dollars des États-Unis (6 625 000 USD)~~), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions mixtes d'un montant de douze millions quatre cent vingt-trois mille euros (12 423 000 EUR) (~~treize millions quatre cent cinquante-deux mille dollars des États-Unis (13 452 000 USD)~~), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante-quatre millions cinq cent soixante-treize mille euros (64 573 000 EUR) (~~soixante-neuf millions neuf cent vingt mille dollars des États-Unis (69 920 000 USD)~~), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »